



## Compte rendu de l'assemblée générale ordinaire de l'aéroclub François Richet

Le 23 février 2013 dans les locaux (hangar Paindavoine) à Etampes-Mondésir

### Rappel de l'ordre du jour

Rapport moral

Rapport financier

Rapport activités aéronautiques

Mise en place du système de gestion de la sécurité

Adoption du règlement intérieur

Commission heures de vol

Informatique du club

Construction amateur

Voyages

Etudes des questions posées et questions diverses

Renouvellement du CODIR

Election de la commission de discipline

Convivialité

Ouverture de l'AGO par le président à 9h50.

Rappel du nombre de membres inscrits = 136 + 2 membres d'honneur (sans droit de vote)

Quorum selon les statuts 30% soit 41

Nombre de présents ou représentés = 85

### Rapport moral par le président Maurice Desmoulière

Deux points sont ajoutés à l'ordre du jour :

- les travaux sur le hangar d'Etampes
- la présentation des nouvelles réglementations médicales européennes.

Les évènements en 2012 :

Faible participation des heures de vol à peine 1660 heures, la météo non favorable au cours de cette année y est pour beaucoup.

Concernant la flotte, bonne disponibilité dans l'ensemble, 4 avions les DR400 se distinguent avec 220 à 250 heures chacun, ils sont ensuite suivi par le LD et le FR arrive en fin les 2 DR315.

Les finances du club sont saines et en équilibre le trésorier vous les présentera tout à l'heure. Le CODIR a décidé de créer une commission heure de vol pour connaître le coût réel de nos avions, le président remercie la commission du travail qui a été accompli et qui vous sera présenté en séance.

Toujours dans la rubrique finances, le président remercie Marie-Pierre Lefèbvre pour le travail de négociation avec les assurances.

Restons vigilant sur les taxes d'atterrissages et sur les prix de l'essence.

Pour favoriser la formation de pilote, le CODIR a décidé pour 2013 de ne pas faire payer de droit d'entrée aux nouveaux membres qui s'inscriront pour apprendre à voler.

A ce jour, les inscriptions sont sensiblement identiques à celles de 2012.

Concernant les affaires européennes Jean Quememner vous en parlera.

Petit rappel, les statuts ont été adoptés en AGE en juin 2012, les modifications du règlement intérieur ont été refusées.

Nous avons donc amendé le RI il vous sera proposé au vote tout à l'heure.

### Problèmes généraux

#### *Eoliennes*

Proche du terrain d'Etampes il y a un projet de construction d'éoliennes dans l'axe de la piste.

Avec le dossier préparé par JP. Magny (le président le remercie) nous avons rencontré la DGAC qui doit donner un avis et également la sous préfecture d'Etampes.

A ce jour, le projet de l'implantation de cette éolienne est arrêté, mais restons vigilant ...

#### *Baux ADP*

Les négociations se font terrain par terrain, Etampes étant le plus éloigné de Paris il sera parmi les derniers à négocier ses baux.

#### *Vol de nuit*

Nous avons visité les installations à Persan Beaumont qui donnent satisfaction aux usagers.

La DGAC ainsi qu'ADP reconnaissent que le système est au point, mais il n'est pas acté administrativement.

Un dossier pour l'installation à Etampes doit être réalisé pour être déposé, reste la question du financement face aux coûts, voir également la possibilité d'une demande de subvention.

#### Remerciements

Le président remercie Jean-Michel Zamparutti pour son travail accompli avant les quelques phénomènes perturbateurs fin 2012.

Le président remercie les membres du CODIR, Marie-Pierre Lefèbvre, Claude Gentili, D. Laroque, les instructeurs et les responsables sols pour leur dévouement.

### **Rapport financier** par le trésorier Alain Bourgin

Les planches présentées en séances sont jointes à ce compte rendu.

Sont joints également à ce compte rendu les documents transmis aux membres avant l'AG.

#### *Questions/Réponses*

- Pourquoi n'apparaît pas la subvention DGA dans les comptes ?

*La subvention DGA est perçue par le club dans un compte client et est ensuite re-ventilée aux pilotes DGA.*

- Où en est-on de la subvention DGA pour 2013 ?

*Le dossier de demande de subvention 2013 a été déposé à la DGA par le président avec Nathalie Le Rest. Il n'est pas possible de préciser, à ce jour, le niveau de la subvention, il faut que la demande remonte jusqu'au ministre.*

Le trésorier remercie les commissaires aux comptes M Courboulay et J Dugast.

Pour l'année 2013 un envoi des éléments sera fait à chaque fin de mois pour leurs permettre d'effectuer les vérifications au fil de l'eau.

## Rapport activités aéronautiques par le chef pilote Luc Eugène

Faible activité aéronautique 2012, seulement 1656 heures, due principalement par une météo tout au long de l'année peu clémente.

En 2012 il y a eu 3 incidents liés :

- faute d'entêtement à poursuivre un vol,
- vol en conditions orageuses,
- **intrusion en zone P** et dans **la CTR de Valence.**

Le chef pilote rappelle qu'une bonne préparation d'un vol est nécessaire, tant au niveau météo que navigation en particulier sur les zones à traverser.

Bilan des heures :

- instructeurs => 447 heures
- élèves => 242 heures
- contrôles => 205 heures (ce nombre d'heures montre que le minimum d'une heure de vol avec un instructeur demandée par le club est respecté par les pilotes).

En 2012 nous avons 18 élèves, sur 4 élèves présentés au PPL, 2 ont été ajournés.

Félicitations à :

Jérôme REINEX breveté le 17 juin 2012 avec instructeur S. Carra

Jean-Marie RABIER breveté le 24 juillet 2012 avec instructeurs M. Zarfi et J. Quemener.

Nous leur souhaitons bon vol.

Pour l'année 2013 nous pensons pouvoir présenter 4 élèves au brevet de pilote (PPL).

Dernier point.

Au cours de cette année nous avons eu un incident sur le DH 251 qui aurait pu mal se terminer.

Lors d'un voyage, un pilote constate, lors de sa visite prévol pour repartir du terrain, un jeu anormal dans l'hélice. Le constat fait par un membre (constructeur de l'avion) que l'hélice est desserrée et 3 vis sur 6 sont cassées. L'avion est arrêté sur place.

Le chef pilote insiste sur l'importance de la visite prévol à réaliser conformément à la check list avant tout vol.

## Mise en place du système de gestion de la sécurité par Jean Quemener

L'ensemble des aéroclubs devront, d'ici le 8 avril 2015, être A.T.O (Approved Training Organisation) pour continuer à faire de la formation aéronautique (PPL(A) et/ou LAPL(A)). Il reste donc encore plus de deux ans pour passer en ATO.

La FFA a préparé les trois documents principaux nécessaires pour le passage en ATO afin de faciliter le travail des aéroclubs. Les trois documents sont :

- Guide de rédaction du Manuel d'Exploitation
- Manuels de formation PPL et LAPL
- Guide de rédaction du Manuel S.G.S.

Nous devons donc nous y préparer et en premier lieu désigner un correspondant sécurité qui aura la charge de constituer une équipe pour répondre à ces nouvelles exigences.

## **Adoption du règlement intérieur**

Le vote du RI sera effectué en même temps que l'approbation des comptes, le renouvellement du CODIR et l'élection des membres de la commission de discipline.

### *Questions/Réponses*

- Dans le RI il est écrit "Les différents tarifs sont proposés par le CODIR". Il serait préférable d'écrire "décidés" car le fait de les proposer suppose que les tarifs soient entérinés par les membres lors d'un vote ce qui n'est plus prévu maintenant.

- Lorsque que l'on est coincé sur un terrain extérieur suite à une panne mécanique, pourquoi le retour est-il à la charge du pilote ?

*L'assurance FFA de chaque pilote prenant en charge le retour des pilotes et passagers ainsi que le rapatriement de l'avion cela évitera au club de financer sur sa trésorerie le voyage du retour de l'avion.*

## **Commission heures de vol** par Christian Navette

Les planches présentées en séances avec les commentaires sont jointes à ce compte rendu.

Suite à la remarque d'un membre, les tarifs pour l'année 2013 ne peuvent pas entrer en vigueur à la date de l'AGO compte tenu que le RI, cité ci-dessus, à la présentation des tarifs n'a pas encore été voté en AGO et c'est donc encore le précédent RI qui est applicable. Tant que l'ancien RI est actif, les tarifs nécessitent donc un vote en AG et du fait que ce vote n'a pas été prévu à l'ordre du jour, il ne peut pas avoir lieu.

Un membre nous demande de réfléchir sur le tarif du TB20 que nous avons présenté, pour prendre en compte ce type d'avion au même titre qu'un avion école. En effet, il peut servir à la formation au-delà du PPL vers l'IFR et également aux corps techniques.

Un membre nous propose de valoriser le bénévolat en activité financière, c'est à dire de faire apparaître dans les comptes le temps passé par les bénévoles avec l'application d'un taux horaire dans les dépenses et de faire apparaître dans les recettes les montants correspondant sous forme de dons effectués par les bénévoles.

## **Informatique du club** par Nathalie Le Rest

Les planches préparées par Jean-Pierre Siacot sont présentées en séance par NLR et sont jointes à ce compte rendu.

## **Enquête flotte** par Alain Théallier

Les planches présentées en séances sont jointes à ce compte rendu.

La commission flotte actuellement constituée n'est pas exclusivement réservée aux membres du CODIR.

J. Dugast souhaite y participer.

## **Travaux à Etampes** par Alain Théallier

Durant l'année passée la priorité a été donnée au déménagement de l'atelier de construction amateur sur le site de Brétigny.

Pour l'année à venir les travaux à Etampes seront :

- le renforcement ou changement des portes arrières du hangar,
- les gouttières,
- la vérification de la verrière.

Ce sont des travaux importants et des journées seront programmées dans l'année.

### **Construction amateur** par Daniel Chartier

Un petit film de 5 minutes sur la construction de l'avion en cours est projeté en séance, montrant en particulier les nouveaux locaux mis à notre disposition sur le site de Brétigny.

Cet avion sera un 4 places pour le voyage, ailes basses, glass cockpit, moteur 200 CV, hélice à pas variable, d'un poids de 1199 Kg. On retrouve ces éléments dans le choix exprimé dans l'enquête flotte.

Actuellement le longeron, pièces maîtresse de l'aile, est en phase terminale. Le fuselage, repris de l'ancien RT est disponible pour maquetter la planche de bord.

Pour l'année 2013 les travaux vont consister à réaliser les caissons de train d'ici cet automne avec une mise en croix (aile/fuselage) pour l'hiver prochain.

Merci à Lionel Blanc, notre maître, pour la transmission de son savoir et nous lui souhaitons un bon rétablissement.

Notre équipe s'est renforcée récemment avec Jean Boulos et Jean-Jacques Hordesseaux et si des membres souhaitent nous rejoindre, ils seront les bienvenus. L'activité est regroupée sur 1 journée 1/2 tous les lundis après midi et les mercredis toute la journée.

### **Voyages** par Daniel Chartier

Le voyage prévu en 2012 est tombé dans une période où la météo a été très mauvaise. Seules les liaisons, après plusieurs jours de retard, ont pu se faire avec Cazaux et Séville. Le séjour à Madrid a dû être annulé, malgré tous les efforts mis à notre disposition par les autorités pour les accès et le séjour sur place. A Séville, nous avons visité l'usine d'assemblage des A400M.

Pour l'année 2013 il est prévu d'ouvrir le voyage dit DGA à tous les membres du club pour les 2 premières journées.

Sur ces 2 journées sont planifiées :

- la visite du musée d'Angers
- la visite du chantier de l'atlantique.

Ensuite transit vers Cherbourg pour la visite d'un Barracuda.

Après transit de Cherbourg vers Lanvéoc pour la visite de l'île longue et d'un SNLE.

Les dates sont du 13 au 18 mai 2013.

Merci à Jean-Christophe Noureau pour son aide dans la préparation de ce voyage.

Pour les membres intéressés, contacter directement Daniel Chartier.

## Etudes des questions posées et questions diverses

Lecture des questions adressées par les membres avant l'AG.

Répartition de la subvention DGA ?

Cette question ne peut pas être abordée en AG compte tenu qu'elle s'adresse qu'aux membres appartenant à la DGA.

Une réunion spécifique sera organisée à laquelle les membres exclusivement DGA seront conviés pour leur présenter la ou les méthodes de calcul retenu par le CODIR.

Peut-on regrouper les membres de la Défense avec ceux de la DGA ?

La réponse du DGA est négative.

## **MISE EN PLACE DU VOTE**

Sont regroupés sur un même bulletin de vote :

- l'approbation du rapport moral,
- l'approbation des comptes,
- l'approbation du budget prévisionnel
- l'approbation du Règlement Intérieur,
- le renouvellement du CODIR (7 postes à pourvoir pour 9 candidats donc 2 noms au moins à barrer),
- l'élection des membres à la commission de discipline.

Ouverture du vote à 13h50.

Nombres de voix => 85

Nombre de votants => 84

Le détail du dépouillement des votes est joint à ce compte rendu.

Clôture de l'AGO par le président par l'annonce des résultats

Rapport moral 80 voix pour

Approbation des comptes 79 voix pour

Approbation du budget 79 voix pour

Règlement intérieur 64 voix pour

Sont élus au CODIR

P. Baillat, MC. Bove, M. Desmouliere, J. Denonfoux, D. Merat, J. Quemener et JP. Siacot.

Sont élus à la commission de discipline

H. Marotte, I. Maximoff, F. Pouliquen, E. Prevotat.

Le détail des votes est joint en annexe.

Président M. Desmouliere

Secrétaire de séance C. Navette